

# Charte de l'association

La Croix-Rouge genevoise est une association cantonale de la Croix-Rouge suisse, membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

**Les 7 Principes fondamentaux** du Mouvement (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité) sont à la base des actions.

Elle accomplit, en tout temps, des **tâches humanitaires à Genève** en venant en aide à toute personne qui en a besoin, quel que soit son âge ou son origine. La Croix-Rouge genevoise encourage les mesures visant à promouvoir la santé et préserver la dignité des personnes. Elle est particulièrement active dans le domaine de l'intégration sociale, culturelle et professionnelle. Elle vient en aide aux personnes les plus vulnérables, à un moment donné de leur vie. Plus spécifiquement, elle s'efforce de procurer un soutien aux familles, jeunes, personnes migrantes ainsi qu'aux personnes âgées ou isolées.

La Croix-Rouge genevoise fournit ses prestations en tant qu'organisation privée indépendante **là où d'autres acteurs interviennent peu ou pas** (autorités publiques, associations, etc.). Elle est attentive à l'apparition de nouveaux besoins et de nouvelles problématiques sociales afin de proposer rapidement des solutions. Elle recherche un effet durable dans son activité et évalue à intervalles réguliers ses programmes afin de les adapter au mieux des besoins.

Elle a le **souci constant d'améliorer ses opérations et son fonctionnement** par une démarche qualité interne. Elle met en œuvre les directives de prévention des accidents et de protection de la santé des employé-e-s en les associant à cette démarche et en renforçant leur appartenance à l'institution et leur adhésion aux principes fondamentaux du Mouvement.

La stratégie de la Croix-Rouge genevoise est déterminée par le Comité, l'opérationnel par le Conseil de Direction (Directeur/trice général-e et Directeurs/trices de département) et la concrétisation des actions est assurée par les Responsables en charge des opérations et leurs Collaborateurs/trices.

La démarche qualité est discutée à chaque niveau organisationnel. Une politique de communication est mise en place afin d'associer tout le personnel à cette démarche et de renforcer son appartenance à l'institution et son adhésion aux Principes fondamentaux.

La Croix-Rouge genevoise est une **institution dynamique tournée vers l'avenir**. Son action repose sur le travail d'équipes compétentes et formées aux tâches requises par leur poste, d'une direction efficace et de bénévoles motivés. Elle se compose de personnes issues de toute la population, qui participent activement à l'accomplissement de sa mission.

Chaque collaborateur/trice possède une liste d'activités spécifiques découlant de son cahier des charges qui est régulièrement adapté à l'évolution de son travail.

La Direction **soutient et encourage les collaborateurs/trices à maintenir et à développer leurs aptitudes professionnelles** en lien avec leur activité. Elle est aussi à l'écoute de leurs réflexions et propositions ainsi que de celles des bénévoles afin d'améliorer constamment les opérations de l'institution. Elle est en lien régulier avec les partenaires de l'institution et prend en compte leurs demandes dans les limites des valeurs et des ressources de la Croix-Rouge genevoise.

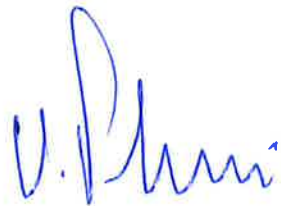
D'autre part, la Croix-Rouge genevoise conçoit, **développe et utilise des outils diversifiés** pour :

- assurer le suivi de ses opérations et des objectifs fixés par l'institution ;
- évaluer la satisfaction des bénéficiaires ;
- analyser l'évolution des besoins ;
- concevoir et améliorer les prestations fournies ;
- mettre en place des mesures correctives.

Pour assurer financièrement ses mandats, la Croix-Rouge genevoise **se donne les moyens de rechercher des ressources**. Elle s'assure d'une politique d'achat au meilleur rapport qualité prix et valorise le développement durable.

Elle a le souci d'offrir des opérations orientées vers les besoins de ses "bénéficiaires" qui soient efficaces et accessibles pour tous.

Genève, le 20 mars 2018



Le Président du Comité  
M<sup>e</sup> Matteo Pedrazzini